

Initiatives ministérielles

[Français]

M. Prud'homme: Je remercie mon collègue d'avoir soulevé ce dernier point. Quand on commence un discours, souvent, on s'écarte des points que nous nous étions fixés pour le débat. Mais je le remercie de ses commentaires parce que je suis exactement sur la même longueur d'ondes que lui et que plusieurs parlementaires. Je souhaiterais qu'effectivement, lorsque nous présenterons un amendement, il y ait un vote libre.

[Traduction]

Je voudrais bien que nous ayons un vote libre lorsque nous présentons des amendements à cet égard. Nous croyons que non seulement les dépenses directes devraient être limitées, mais aussi les dépenses indirectes.

Je sais que mon collègue du Nouveau Parti démocratique qui est encore ici, le député de Thunder Bay—Atikokan, a consacré beaucoup de temps à cette question, ainsi que de nombreux conservateurs. C'est une question dépourvue de tout caractère sectaire.

Je ne voudrais pas que les gens disent: «Je ne peux pas voter pour votre amendement parce que le gouvernement pourrait être défait». C'est facile de dire: «Sur cette question, vous devez voter selon votre jugement, et non selon votre conscience, parce que certains pensent d'une façon et d'autres pensent d'une autre façon». On ne doit pas dire que tout est une question de conscience. Si on parle trop de cela, on finit par ne plus avoir de conscience.

• (2130)

Lorsque j'ai dit que je ne voulais pas que le système politique canadien soit américanisé, c'est exactement ce que j'avais dans l'esprit. Non seulement je suis d'accord que nous devrions, comme Lortie l'a dit, limiter les dépenses directes à 1 000 \$ afin que personne n'ose nous poursuivre devant les tribunaux conformément à la Charte, mais je pense aussi qu'on ne devrait pas pouvoir faire indirectement ce qu'il est interdit de faire directement.

Et je suis certain que beaucoup de collègues et d'amis lutteront pour cela jusqu'à la toute dernière minute. Si nous ne l'obtenons pas cette fois-ci, nous finirons par l'obtenir un jour parce que les Canadiens comprendront le système politique. Ils comprennent ce que le député a dit; ils comprendront ce que le NPD a dit; ils comprendront ce que certains conservateurs ont dit.

[Français]

En français, je dirais: libérez-nous, libérez-nous de ces forces occultes qui veulent contrôler les hommes et les femmes politiques.

Si vous voulez vraiment démocratiser la vie canadienne, libérez-nous donc de ces gens qui, derrière les rideaux, s'imaginent que par leurs grosses contributions, finiront par obtenir, indirectement et secrètement, ce qu'ils ne peuvent obtenir directement, ouvertement et publiquement. C'est cela l'esprit qui se dissimule derrière notre projet de loi, qui va éclater lorsqu'on le comprendra et qui sera compris, parce que c'est dans le meilleur intérêt de la population canadienne de l'accepter. Donc, il ne devrait pas être permis de faire de la publicité directe pour un montant de plus de 1 000 \$. Mais il a fallu se soumettre au fait qu'un jour, la Cour suprême pourrait probablement décider qu'il faut quand même que les gens aient le droit à quelque chose. Donc nous, on a proposé 1 000 \$. Personnellement, j'aurais dit zéro. Mais si on a dit 1 000 \$ pour la publicité directe, je dis que tout ce qui n'a pas le droit d'être fait directement ne peut pas finir par être fait indirectement.

Et vous qui êtes un grand linguiste et un grand savant de la langue latine, je sais qu'il y a un proverbe, mais je pense que ce soir, ce proverbe m'échappe. Mais je souhaiterais que mon savant président puisse nous dire exactement ce qu'il en est. Il s'agit des inscriptions murales au Sénat; elles sont toutes latines et elles sont toutes de grands Romains. C'est pour cela que c'est long, parce qu'il y a un proverbe de Sénèque qui dit que «l'ordre exclut hâte et précipitation».

[Traduction]

Il faut être prudent.

[Français]

Ce sont de bonnes maximes de la vie, c'est Oreste qui a dit cela. Et Cicéron, pour terminer avec lui, disait—et ce devait être un peu la motivation de M. Trudeau: Soyons guidés par la raison plutôt que par l'opinion publique. Alors, nous avons fait un travail honnête, du moins, nous avons essayé de faire un travail honnête et nous allons continuer de l'améliorer. Je tiens à remercier mon collègue de ses commentaires.

[Traduction]

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. DeBlois): Le vote porte sur la motion de M. Milliken. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. DeBlois): Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)